Le maître et l'orienteur

Autor(en): **Sudan, Alfred**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **86 (1957)**

Heft 9

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1040501

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

		Origine	Domicile
10. Mauron Gabriel	1937	Villaraboud	Avry-devant-Pont
11. Menoud Gérard	1936	Vuist.-dev.-Rt	Grangettes
12. Pesse Paul	1937	Bossonnens	Bossonnens
13. Robadey Pierre	1937	Lessoc	Charmey
14. Suchet Francis	1938	Semsales	Farvagny

IVe classe allemande

1. Brügger Cyrille	1938	St. Antoni	Brünisried
2. Buchs Joseph	1937	Jaun	Im Fang
3. Kolly Franz	1936	Plaffeien	Plaffeien
4. Mauron Martin	1937	Ependes	Plaffeien
5. Hurni Werner	1937	Wileroltigen	Wileroltigen
6. Wegmüller Hans	1937	Rüegsau	Murten

Le maître et l'orienteur

Dans la mesure où l'Orientation professionnelle est considérée comme un organisme éducatif au service des jeunes, avant de prendre un caractère plus économique et social, elle doit, par voie de simple logique, intéresser le Corps enseignant. Ce dernier doit prendre conscience qu'il s'agit d'une seule et même mission en deux temps : celle de préparer le jeune homme ou la jeune fille à la vie et de l'aider à passer du régime de l'école au régime du travail.

Le maître ne peut pas prétendre avoir accompli entièrement sa tâche s'il ne s'inquiète plus de ses élèves dès le jour de l'émancipation scolaire, pas plus que ne pourrait le faire le conseiller de profession qui n'aurait fait qu'attendre ses clients à son bureau pour leur communiquer des adresses de places d'apprentissage. L'un doit aller à la rencontre de l'autre et tous deux doivent collaborer avant et après le licenciement de l'école. Tout fossé entre eux doit être comblé et supprimé. L'enfant doit passer progressivement et non brutalement des mains du maître aux mains de l'orienteur. Aucune solution de continuité ne saurait se justifier.

En gros, on pourrait circonscrire trois étapes assez bien délimitées :

a) Maître seul : Instruction générale, éducation, information sur les métiers au cours supérieur.

b) Maître et orienteur : Examen des élèves à émanciper, entretien à deux à leur sujet, établissement de la fiche scolaire d'Orientation professionnelle, complément d'information professionnelle.

c) Orienteur seul : Contrôle individuel des cas particuliers, orientation définitive, placement, service social.

La présence d'un psychologue scolaire, au moins dans les centres importants, serait d'une utilité incontestable, aussi bien pour le maître que pour l'orienteur, et chacun dans sa sphère propre. Le dépistage précoce des anomalies physiques, sensorielles, intellectuelles, caractérielles, qui nuisent à l'efficacité de l'école comme ensuite à la sécurité du choix professionnel, permettrait de prendre les mesures utiles en temps propice et d'assurer les redressements, les orientations scolaires et les compensations de tous ordres avant que ce ne soit trop tard. Un jeune homme se plaignait, il y a quelques mois, d'avoir été souvent morigéné pour s'être montré incapable en classe de suivre la ligne rouge des frontières cantonales sur la carte, et confessait avoir eu peu de goût pour la géographie, y avoir peu brillé et avoir eu toujours peur d'être appelé à la carte murale. Il était daltonien. Dernièrement, un maître d'état, peintre en bâtiment, fut stoppé à l'examen de maîtrise pour insuffisance de perception des couleurs. Il était aussi daltonien. Un contact plus intime de l'école et de l'orientation professionnelle aurait peut-être permis d'adoucir les conséquences de cette anomalie.

A défaut de psychologue scolaire, l'orienteur professionnel spécialisé dans sa fonction et travaillant à plein temps, pourrait s'y substituer au moins partiellement. Mais chez nous les conseillers de profession assument leur tâche à titre de fonction accessoire. Le temps leur manque et, peut-être aussi chez quelques-uns, leur spécialisation, sous l'angle de la psychologie scolaire. Mais surtout, et c'est regrettable, l'Orientation professionnelle, au lieu d'être incluse dans l'immense champ de l'éducation, a été placée longtemps dans celui de l'industrie et du commerce pour glisser ensuite, par bizarrerie administrative, dans celui des affaires sociales.

L'Orientation professionnelle a été créée en premier lieu comme un organe de recrutement de la jeune main-d'œuvre à former, afin de multiplier chez nous le nombre des apprentissages, et subsidiairement pour aider les jeunes à bien choisir leur métier, le temps d'essai chez le patron étant considéré comme la formule la meilleure. Nous ne nous permettrons pas d'exprimer ici des avis critiques, mais nous nous servirons d'une image que nous voudrions suggestive.

Voulons-nous augmenter la production des cultures de fraises ? Irons-nous sur la place du marché compter les paniers et de là inviter les cultivateurs à produire toujours davantage et à apporter de toujours plus nombreux cageots ? Ou bien irons-nous chez le jardinier et dans son jardin afin de l'aider sur place à produire toujours plus et toujours mieux, sachant que par voie de conséquence il y aura davantage de paniers de fraises sur le marché ?

Il est indubitable que l'Orientation professionnelle verrait son efficacité augmenter, aussi bien quant à l'orientation même des jeunes gens qu'en ce qui concerne le nombre des futurs apprentis, si elle était intégrée dans le circuit de l'éducation, faisant partie de l'ensemble des organes de l'instruction et de l'éducation, travaillant avec eux en parfaite collaboration, sur le même champ et au service des mêmes plantes fragiles, hommes et femmes de demain.

Il serait cependant inexact d'affirmer que dans la situation actuelle cette collaboration intime de l'Orientation professionnelle et de l'Ecole est impossible. Bien sûr, le chemin de cette entente est un peu difficile lorsque l'orienteur est étranger à l'enseignement ; il l'est moins lorsque l'orienteur est instituteur ou professeur ; il ne l'est pas lorsque le conseiller de profession est inspecteur scolaire, comme c'est le cas dans le district privilégié de la Gruyère.

Ce nous est un plaisir de signaler ici l'initiative prise dernièrement par M. Louis Maillard, inspecteur scolaire et conseiller de profession à Bulle. Par la presse et par des contacts directs, les élèves de 15 et 16 ans, encore indécis et hésitants, avaient été invités à prendre part à une séance d'information professionnelle, avec projection de films. Une cinquantaine de jeunes garçons se sont présentés, dont une classe entière accompagnée de son maître. A la suite d'une causerie introductive sur la nécessité de se former à une profession, trois films furent commentés puis projetés, intéressant les métiers de l'hôtellerie, de la boulangerie et des « arts du feu », cristal, émail, céramique et vitrail. A la suite de chaque projection, une discussion fut ouverte, à laquelle quelques élèves participèrent un peu timidement d'abord. Quelques maîtres d'état avaient été invités et apportèrent des précisions particulièrement utiles et intéressantes.

Cette formule d'information sera reprise régulièrement au cours de l'hiver prochain. Il serait souhaitable qu'elle s'étende à tous les cercles d'Orientation professionnelle et que tous les maîtres des classes supérieures prennent part aux séances. Ils y découvriront l'intérêt et l'utilité de l'information professionnelle avec projection de films, en complément de l'information verbale donnée en classe.

Ainsi maîtres et conseillers de profession uniront leurs efforts, dans le cadre d'une seule et même mission, au service de notre jeunesse.

ALFRED SUDAN.